

Avis n°3

Du Comité de réflexion éthique de La Vie Active

« Transgenre : comment accompagner au mieux les usagers ? »

Table des matières

I°) Se saisir de la question.....	2
II°) Être formé a minima.....	2
III°) Faire appel à des professionnels.....	2
IV°) Accepter de s’engager dans le temps long.....	3
V°) Conclusion	3

Dysphorie de genre :

(du grec δύσφορος (dusphoros), de δυσ- : « difficile », et φέρω : « à xsupporter »)

La dysphorie de genre est caractérisée par une identification forte et permanente à l'autre genre. La dysphorie de genre est un terme médical utilisé pour décrire la détresse d'une personne transgenre face à un sentiment d'inadéquation entre son genre assigné et son identité de genre. Au fur et à mesure des révisions de ce manuel, les expressions transsexualisme, incongruence de genre puis dysphorie de genre ont été successivement utilisées. **Depuis 2013, l'APA insiste sur le fait que « la non-conformité de genre elle-même n'est pas un trouble mental.**

Les sujets transgenres se sentent souvent victimes d'un accident biologique, comme emprisonnés dans un corps incompatible avec leur identité de genre subjective. Le Défenseur des droits explique que « les personnes transgenres sont des personnes dont le genre ne correspond pas au sexe qui leur a été assigné à la naissance. » Cela peut les mener à être sujet à une anxiété, à une dépression, à une irritabilité et, souvent, à un désir de vivre en tant que genre différent du sexe attribué à la naissance.

La transidentité implique souvent des parcours compliqués, des ruptures avec la famille ou avec les proches... Afin d'aider ces personnes à faire face à ces blessures multiples, les professionnels de La Vie Active doivent être capables de fournir une écoute attentive et de les orienter vers des professionnels spécialisés.

Le sujet demeure en effet complexe. Si la problématique transidentité s'impose peu à peu dans l'espace médiatique, le grand public reste globalement mal informé. De plus, tous les cas sont particuliers, et dans le champ du médico-social, viennent parfois s'ajouter à cette question des handicaps mentaux, troubles psychiques ou troubles du comportement divers.

C'est cette complexité qui soulève un questionnement éthique : Comment s'assurer d'un accompagnement bienveillant et de la recherche du consentement lorsque la personne transgenre présente une vulnérabilité ?

Le Comité de Réflexion éthique tient à préciser que les professionnels de notre Association, dans leur mission d'aide aux personnes accompagnées, se doivent autant que faire se peut d'être des moteurs du changement. C'est le bien-être des usagers qui est au cœur des décisions. L'accompagnement des personnes dont la différence rend l'existence compliquée nécessite toujours des décisions courageuses.

I°) Se saisir de la question

Pour désamorcer une situation il faut déjà en parler. Dans tous les cas pratiques étudiés au travers d'auditions de professionnels déjà confrontés à la question, la première étape décisive est d'engager un véritable échange sur les doutes, les attentes, la volonté de la personne concernée. Ce premier entretien permettra d'éclaircir certaines questions comme : par quel prénom la personne souhaite être appelée, par quel pronom souhaite-t-elle être désignée... ? En agissant ainsi, les professionnels clarifient une situation, et ils offrent écoute et respect à une personne qui se sent potentiellement trop fragile pour aborder d'elle-même la question. Il s'agit ainsi d'enclencher une démarche nécessaire au bien-être de la personne accompagnée, même si cela suppose d'interroger ses propres perceptions et ses pratiques.

II°) Être formé a minima

Suite aux nombreuses auditions menées, le Comité de Réflexion éthique note que la formation des professionnels à la question de la transidentité semble décisive dans le bon accompagnement des personnes concernées. Former les professionnels en amont, avant qu'ils soient confrontés à la question, permet d'éviter un mauvais premier contact qui est souvent rédhibitoire pour des personnes souvent déjà confrontées au rejet ou à l'incompréhension.

Le Comité de Réflexion éthique a constitué un corpus de textes apportant des informations juridiques, des éléments pédagogiques et des réflexions plus générales sur la dysphorie de genre, qui semble être un bon moyen d'aborder la question de la transidentité.

III°) Faire appel à des professionnels

Pour le Comité de Réflexion éthique, un autre élément important mis en exergue au travers de la plupart des auditions est le recours à des professionnels de la question, des spécialistes de la transidentité. Leur intervention est capitale pour caractériser précisément la situation et déterminer la marche à suivre. La consultation d'associations spécialisées comme « En Trans » semble indispensable à la bonne prise en charge des personnes concernées. Elles permettent d'établir un diagnostic fiable et de mettre en place un accompagnement adapté.

IV°) Accepter de s'engager dans le temps long

Peu importe la décision prise par la personne transgenre, au terme d'un dialogue avec l'établissement et les professionnels de la question, il faut avoir conscience que l'on s'engage dans une démarche longue et compliquée. On ne peut imaginer que la situation soit réglée du jour au lendemain, et on ne peut donc pas espérer voir les choses s'arranger immédiatement. Dans cette démarche, un ESAT pourra être relayé par exemple par un Service d'Accompagnement en Milieu Ouvert.

V°) Conclusion

Le Comité de Réflexion éthique recommande donc à tous les établissements :

- De discuter avec la personne concernée et de respecter ses choix.
- D'organiser des actions de sensibilisation et de formation pour ses professionnels.
- De sensibiliser les autres usagers de l'établissement à la question de la transidentité.
- De consulter des associations spécialistes de la question.
- De soutenir les personnes concernées tout au long d'une démarche longue et compliquée.